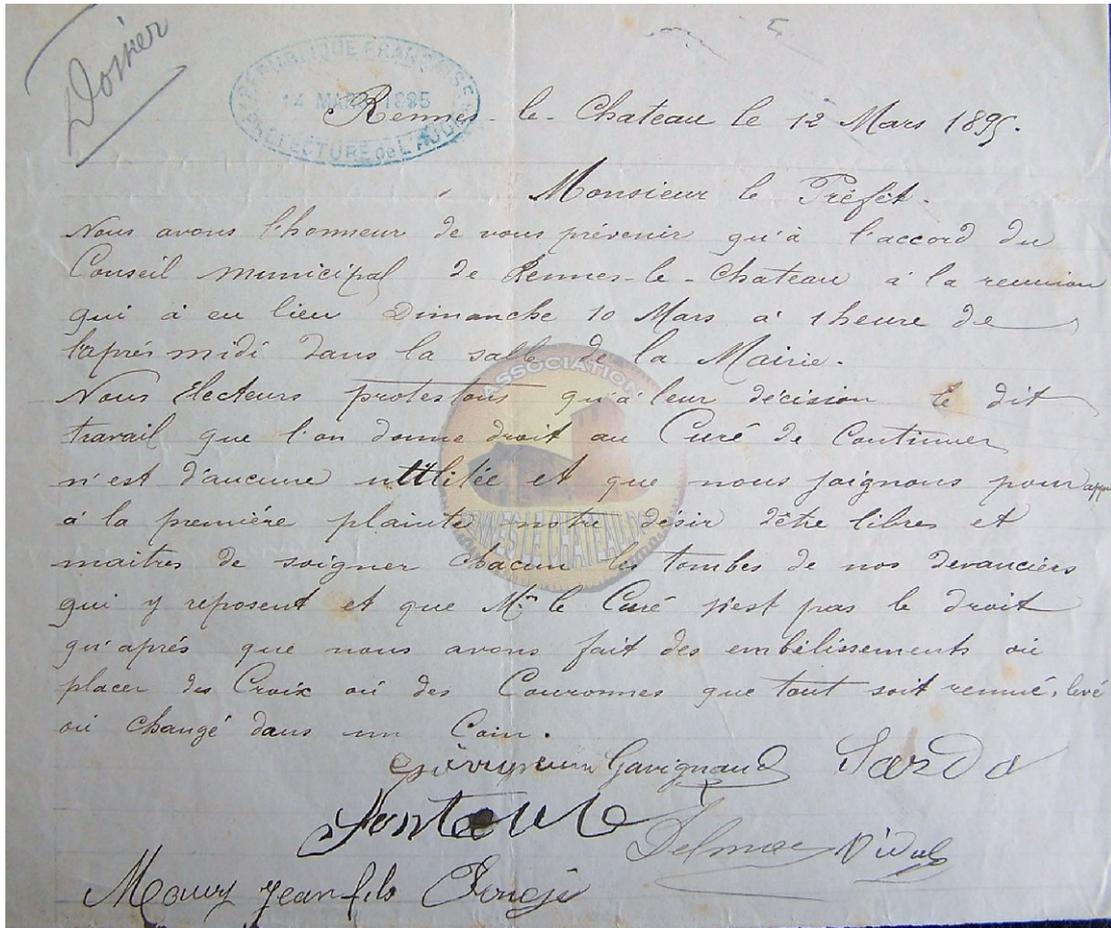


Face aux bouleversements menés par l'abbé Saunière dans le cimetière, et probablement après que les villageois aient proféré maints avertissements verbaux infructueux le priant d'y mettre fin, le Conseil Municipal n'a d'autre alternative que d'alerter l'autorité préfectorale en lui adressant, le 12 mars 1895, une plainte écrite officielle dénonçant ses agissements.



Rennes-le-Château le 12 mars 1895.

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous prévenir qu'à l'accord du Conseil Municipal de Rennes-le-Château à la réunion qui a eu lieu Dimanche 10 mars à 1 heure de l'après-midi dans la salle de la mairie.

Nous Électeurs protestons qu'à leur décision le dit travail que l'on donne droit au curé de continuer, n'est d'aucune utilité et que nous joignons pour appui à notre première plainte notre désir d'être libres et maîtres de soigner chacun les tombes de nos devanciers qui y reposent et que M. le Curé n'est pas le droit qu'après que nous avons fait des embellissements où placer des Croix où des Couronnes que tout soit remué, levé où changé dans un coin.

(illisible) Gavignaud Sarda

(illisible) Delmas Vidal

Maury Jean Fils (illisible)